

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Parmi les cours abordés vous pourrez retrouver (entre autre) :

- ✚ L'alcool, stupéfiants, médicaments.
- ✚ Les documents administratifs, Assurances et constat amiable.
- ✚ Comment porter secours aux victimes
- ✚ Les équipements du véhicule : sécurité active et passive.
- ✚ Eco-mobilité et mode de déplacement doux
- ✚ Les usagers vulnérables.
- ✚ Les distracteurs : téléphone au volant, casque audio, le Gps.

Ces cours pourront être faits en dynamique, en mini cours sur DVD et suivant le thème et peut être suivi de questions thématiques.

A votre demande, nous pourrions aborder des thèmes qui vous pose des difficultés soit en collectif ou en individuel.

Pour les non-francophones, à leur demande, un cours de signalisation est prévu sous forme d'image.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box en présence

Autre Adresse : Sarl A.E.V.V. - A.E. Vaulx-village 2 place gilbert Boissier 69120 VAULX EN VELIN
☎ 04.78.79.16.53. ✉ a-e-v-v@orange.fr
www.auto-ecole-vaulx-village.fr

d'un enseignant, soit sur Internet. Les questions posant des difficultés seront revues à la fin de la séance en collectif ou en individuel.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Tout en respectant le suivi du R.E.M.C et en fonction de votre progression.

Nous vous demanderons de bien suivre votre livret d'apprentissage en notant vos leçons de conduite sur la page prévue à cet effet et de vérifier régulièrement les compétences que vous avez acquies ainsi vous pourrez demander à votre enseignant de revenir sur les compétences que vous souhaitez revoir.

Votre réussite dépend de votre implication dans votre formation

Vous serez amené à participer à un voyage école (si le planning le permet et si vous en acceptez les conditions tarifaires).

Le voyage-école permet d'acquies de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Mme LEBLOIS E
Gérante

Autre Adresse : Sarl A.E.V.V. - A.E. Vaulx-village 2 place gilbert Boissier 69120 VAULX EN VELIN

☎ 04.78.79.16.53. ✉ a-e-v@orange.fr

www.auto-ecole-vaulx-village.fr